

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 9

Date de la Convocation : 19/03/15

Date d'affichage : 19/03/15

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal
Séance du 26 mars 2015

L'an deux mil quinze et le vingt-six mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAY Christian, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur LAY Christian : Mmes TROUWAERT Claudine, BOURDIN Mireille, GUENOT-QUERMEL Véronique, PONCET Ghislaine, et MM. PONCET Alain, HYVERNAT Georges-Laurent, BOYER Dominique et MANIGAND Frédéric,

Étaient excusés ; Mmes CHABANNE Pascale ayant donné pouvoir à M. LAY Christian, LANTELME Laure, ETOURNAY-BOULARD Anne-Marie et LONGEPIERRE Bernadette et Mrs. JAUSSAUD Florimond et GONNARD Pierre.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., M. PONCET Alain a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/02/2015
- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commission Communales
- Vote du budget primitif 2015
 - Du budget principal
 - Du budget assainissement
 - Du budget photovoltaïque
- Demandes de subvention
- Questions diverses

* Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2015

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2015 ; aucune observation n'étant faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* Compte-rendu de réunions

Commission développement économique : M. Alain PONCET, 1^{er} adjoint Conseiller Municipal, délégué à la commission Développement Economique, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion de la commission qui s'est tenue le 16 mars 2015 à Laiz et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Informations travaux et installation d'entreprises ; mise en place de la signalétique à l'entrée des zones artisanales et entretien de leur espaces verts et mise en place d'actions commerciales pour la vente des surfaces artisanales disponibles et ce par voie dématérialisée,
- Echange sur les démarches accessibilité des commerces,
- Avancement du dossier d'Instruction du Droit des Sols et informations sur le PLU intercommunal.

Commission Culture : Mme Mireille BOURDIN, Conseillère Municipale, déléguée à la commission Culture, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion de la commission qui s'est tenue le 2 mars 2015 à Saint-Jean-sur-Veyle et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Subventions aux associations,
- Projection des connaissances du monde ; voir pour décentraliser les séances sur les différentes communes du Canton et tarifs de ces projections (7 euros par adulte et 1 tarif pour 5 séances pour 28 euros),
- Lieu d'expositions « la Ferme du Cloud » ; idées à rechercher afin de dynamiser et multiplier les expositions sur ce site,
- Les temps chauds ; idée d'un projet intergénérationnel.

Syndicat locaux :

Syndicat des rivières des territoires de Chalaronne : M. Georges-Laurent HYVERNAT, Conseiller Municipal, délégué au Syndicat des rivières des territoires de Chalaronne expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au comité syndical qui s'est tenue le 7 mars 2015 ; les plantations sont terminées « En Bourry ».

* Budget Principal - Approbation du Budget Primitif 2015

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République,
- Le projet du Budget Primitif 2015 – Budget Principal,
- L'état de la Dette,
- L'état des subventions et des participations,

Considérant :

- le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2015,

Le Conseil Municipal est invité à adopter le Budget Primitif 2015 – Budget Principal dont l'équilibre s'établit comme suit :

Le Budget Primitif 2015 – Budget Principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 448 900,00 €
- Section d'investissement 498 577,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2015 – Budget Principal.

*** Budget Assainissement - Approbation du Budget Primitif 2015**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République,
- Vu le projet du Budget Primitif 2015 – Budget Assainissement,
- L'état de la Dette,
- L'état des subventions et des participations,

Considérant :

- le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2015,

Le Conseil Municipal est invité à adopter le Budget Primitif 2015 – Budget Assainissement dont l'équilibre s'établit comme suit :

Le Budget Primitif 2015 – Budget Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 65 431,00 €
- Section d'investissement 57 516,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2015 – Budget Assainissement.

*** Budget Photovoltaïque - Approbation du Budget Primitif 2015**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République,
- Vu le projet du Budget Primitif 2015 – Budget Photovoltaïque,
- L'état de la Dette,
- L'état des subventions et des participations,

Considérant :

- le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2015,

Le Conseil Municipal est invité à adopter le Budget Primitif 2015 – Budget Photovoltaïque dont l'équilibre s'établit comme suit :

Le Budget Primitif 2015 – Budget Photovoltaïque s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 7 566,00 €
- Section d'investissement 25 429,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2015 – Budget Photovoltaïque.

* Demandes de subventions pour le budget 2015

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes demandes de subventions. Après prise de connaissance de ces demandes, le Conseil Municipal décide de :

- Verser une subvention aux associations ou organismes suivants, pour l'année 2015 ;
 - > Cruzilles Horses 150€
 - > Académie de la Dombes 50€

- De ne pas donner suite aux demandes suivantes ;
 - > ADAPA
 - > AFMTELETHON

* Questions diverses

1^{er} Marché de printemps : un bilan du 1^{er} marché de printemps qui s'est déroulé le dimanche 22 mars 2015 est exposé. Il est également décidé de l'achat du sonorisation-mobile d'occasion pour un montant de 170,00 euros.

Conseil Communautaire : accueil du Conseil Communautaire du 13 avril 2015 à la Salle des Fêtes de Cruzilles-Lès-Mépillat.

Matinée fleurissement de la commune : le samedi 16 mai 2015. Rendez-vous est donné à la Halle Concordia à 8h30.

Anniversaire du regroupement Cruzilles - Mépillat : le dimanche 7 juin 2015, une journée commémorative pour les 150 ans du regroupement Cruzilles – Mépillat sera organisée par le Conseil Municipal qui élargira la commission « animation » aux personnes souhaitant participer à la préparation de cette journée. Renseignements en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,
Le 26 mars 2015
Le Maire,
Christian LAY

Alain PONCET

Georges-Laurent HYVERNAT

Claudine TROUWAERT

Dominique BOYER

Mireille BOURDIN

Ghislaine PONCET

QUENOT-QUERMEL
Véronique

MANIGAND Frédéric